

Comparateur-Energie.be, un complément au CREG Scan indispensable pour changer de fournisseur

De nombreux belges paient trop cher leur électricité, c'est le dernier constat de la CREG. En cause : les « contrats dormants » dont les tarifs sont nettement plus élevés que les produits actifs. Afin d'évaluer ce surcoût, le régulateur propose le CREG Scan. Néanmoins, cet outil ne constitue que la première étape d'un changement de fournisseur. En effet, il ne tient pas compte des promotions en cours et ne permet pas non plus de changer de fournisseur. **Comparateur-Energie.be**, seul comparateur certifié par la CREG, couvre quant à lui ces différents aspects afin de permettre au consommateur de choisir le meilleur contrat du marché en quelques clics.

À l'heure de souscrire un nouveau contrat, 50 à 60% des ménages choisissent l'un des dix produits les plus onéreux du marché. C'est pourquoi il est essentiel de comparer les différentes formules disponibles à l'aide d'outils certifiés. Concrètement, la démarche se déroule en deux étapes.

Tout d'abord, le consommateur se rend sur le CREG Scan afin de déterminer où se situe son contrat par rapport au prix le moins cher et le plus cher du marché actuel. Cette première étape permet de déterminer s'il est opportun de changer de fournisseur.

Ensuite, dans l'affirmative, la CREG invite les consommateurs à utiliser un comparateur de prix en ligne certifié. Ce second outil a pour objectif de trouver la meilleure formule tarifaire selon leur profil de consommation, mais également de changer effectivement de fournisseur. À l'heure actuelle, il n'existe qu'un comparateur de prix certifié en Belgique : Comparateur-Energie.be¹.

Comparateur-Energie.be : le seul comparateur de prix de l'énergie certifié par la CREG

Comparateur-Energie.be est le leader du marché francophone de la comparaison des prix de l'énergie en ligne. Depuis sa création en 2013 par la société Wikipower, la plateforme a permis à plus de 80.000 points de consommation de changer de fournisseur. En octobre, l'économie moyenne enregistrée sur Comparateur-Energie.be est de 288€ sur la facture annuelle de gaz et d'électricité. En outre, Comparateur-Energie.be offre la garantie au consommateur de bénéficier des meilleurs tarifs ainsi que d'une information pertinente, objective et de qualité.

¹ Le comparateur est accessible via trois noms de domaine différents selon la langue : www.comparateur-energie.be, www.energie-vergelijker.be et www.energyprice.be.

Pour bénéficier de la certification de la CREG, la plateforme s'engage à :

- Fournir des informations claires sur le service ;
- Offrir à l'utilisateur un service intuitif et simple d'utilisation ;
- Être précis et fournir des informations non trompeuses, complètes, correctes, pertinentes et actualisées ;
- Ainsi que d'agir de façon responsable avec les informations obtenues de l'utilisateur et transmises à celui-ci.

Pour 2019, Comparateur-Energie.be s'est fixé l'objectif ambitieux de permettre à 95.000 ménages de faire un comparatif, ce qui représente une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente. À côté de cela, Comparateur-Energie.be va continuer sa croissance en se développant à l'international.

Pour plus de renseignements pour la presse :

Maxime BEGUIN - CEO

maxime.beguिन@wikipower.be ou +32 (0) 477 72 70 16

À propos de Comparateur-Energie.be / Wikipower :

Wikipower est la première plateforme collaborative de comparaison et négociation des prix de l'énergie en Belgique francophone. Elle est active dans les secteurs de l'énergie, des combustibles, des technologies durables, des assurances et des télécommunications. En 2013, elle a lancé le concept **Comparateur-Energie.be** : e-comparateur des prix de l'énergie à l'attention des ménages belges. Fondée en 2011 par 2 ingénieurs de gestion tout juste sortis de HEC-ULiège, cette jeune pousse du paysage entrepreneurial emploie aujourd'hui une trentaine d'ETP. Au printemps dernier, Wikipower figurait au top 10 du prix Gazelles de « Trends-Tendances » dans la catégorie « Petites entreprises » pour la province de Liège.